40 Tans

PLAN CONJOINT 1981-2021



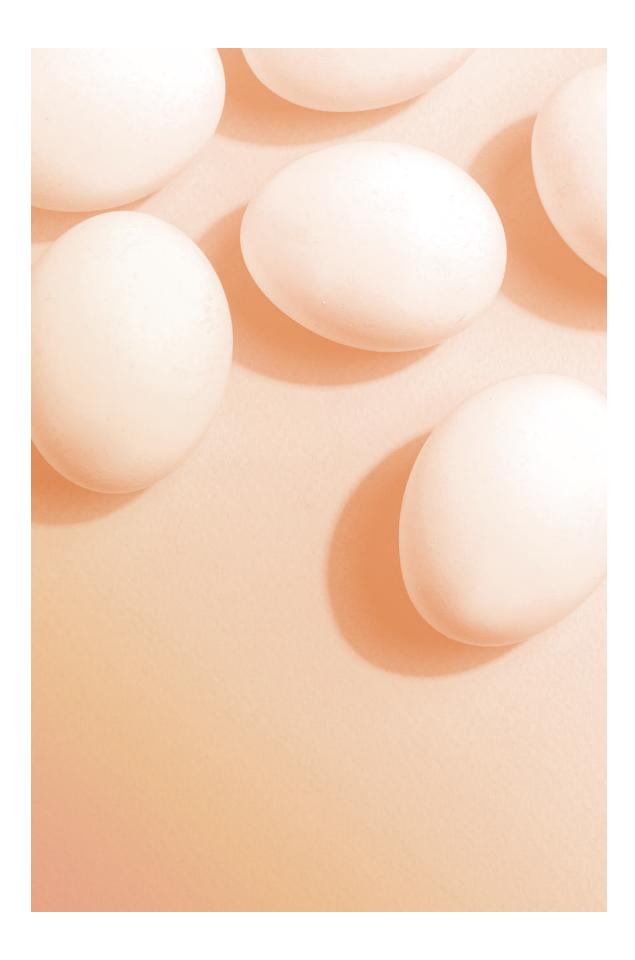




Table des matières

Mots

- du président des POIQ	4
- du ministre de l'Agriculture	7
- du président des POIC	8
- du président de l'UPA	10
- du président de LCQ	12
- de la directrice générale des POIQ	13
Liste des présidents	14
Mots des anciens	
- Martine Mercier, présidente de 1992 à 1993 et 1998 à 2002 .	16
- Pierre Belleau, directeur général de 1985 à 2018	17
La relève	20
Statistiques historiques	22

Mot du président des POIQ

Chers membres et partenaires,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans le cadre du 40° anniversaire du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec. En effet, rappelons que, treize ans après sa fondation, l'organisation adoptait son plan conjoint en 1981. Cet outil allait permettre aux productrices et producteurs d'œufs d'incubation de se donner des règlements et de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leur produit. Au cours de toutes ces années, le syndicat a également travaillé sur des dossiers stratégiques et a créé des alliances qui ont eu des impacts significatifs sur le développement de la production d'œufs d'incubation au Québec. En voici quelques exemples.

En 1984, les deux premières conventions de mise en marché ont été signées entre le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, Les Couvoiriers du Québec et La Coop fédérée. Ces accords encadraient notamment les retenues à la source, l'étude de la demande, le transport, les paiements, la fixation des prix ainsi que les procédures d'arbitrage et de grief. Ces conventions entre les productrices et producteurs et les acheteurs ont établi les bases d'une relation solide et de confiance pour l'application des modalités entourant la mise en marché des œufs d'incubation.





Jusqu'en 1989, malgré la mise en place de mécanismes de contrôle de la production et de la commercialisation aux niveaux provincial et national, les productrices et producteurs restaient aux prises avec des problèmes financiers et de prévisibilité de l'offre. L'instabilité des importations en provenance des États-Unis expliquait, en partie, ces difficultés. En effet, le Canada devait s'ajuster, d'une part, à l'entrée des surplus de la production américaine et, d'autre part, à une baisse des importations liée à des facteurs climatiques. L'ajout à la Liste des marchandises d'importation contrôlée des œufs d'incubation et poussins de type chair, en 1989, a été bénéfique pour le secteur. Ce changement est venu stabiliser le commerce avec les États-Unis et donc, par le fait même, régulariser l'offre. Il a égalerale entre le Canada et les États-Unis, un accès au en tire un revenu équitable.

marché canadien d'œufs d'incubation et poussins de type chair équivalant, aujourd'hui, à 21,1 % de la production domestique. Dans ce contexte, une amélioration de la gestion et de la supervision de la production domestique a été réalisée.

En 2006, le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) ont uni leurs efforts pour développer un programme de gestion des œufs inaptes à l'incubation. Ainsi, plusieurs outils juridiques et ententes ont été développés afin de permettre que les œufs inaptes à l'incubation soient mis en marché sous la direction et la surveillance de la FPOCQ. Dès lors, ces œufs sont recueillis à la ferme de façon sécuriment engendré, dans le cadre d'une entente bilaté- taire et l'ensemble des productrices et producteurs l'établissement de nouveaux producteurs (PENP). Ce dernier octroi, à une nouvelle productrice ou un nouveau producteur, un prêt de contingent permanent qui atteint aujourd'hui plus d'un million d'œufs d'incubation de poulet à chair. Afin de mieux répondre aux besoins du secteur toujours en évolution, les modalités du programme ont été ajustées à plusieurs reprises, notamment celles concernant les critères d'admission, le processus d'évaluation des candidates et candidats, l'approvisionnement de la réserve ainsi que la participation à la croissance du secteur. À ce jour, le PENP a permis l'établissement de cinq nouveaux et nouvelles bénéficiaires dans la province.

L'idée d'une autre initiative fut introduite en 2019 : le système de croissance différenciée. L'objectif était de permettre aux entreprises de plus petite taille d'accroître leur production plus rapidement, de façon à les inciter à demeurer en production et à améliorer leur rentabilité. Pour ce faire, on proposa de modifier les paramètres de distribution de la Gyslain Loyer, président croissance du secteur. Une partie de celle-ci serait Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Pour assurer la pérennité du secteur, l'organisa-versée conformément à la méthode appliquée à tion a mis en place, en 2008, le Programme pour ce jour, soit selon les unités de quota détenues. L'autre portion de cette croissance serait distribuée en parts égales à toutes les productrices et tous les producteurs admissibles. Quelques étapes restent à réaliser avant l'application du système, telles qu'apporter des modifications réglementaires et modifier les outils informatiques pour sa mise en œuvre.

> La réalisation de ces dossiers représente de grandes étapes pour l'organisation. C'est grâce, notamment, à l'appui et la collaboration de nos partenaires que de telles avancées ont pu être réalisées. En regardant tout le travail accompli depuis 40 ans et étant moi-même impliqué dans l'organisation depuis 27 ans, dont 21 ans en tant que président, je ne peux que reconnaître la force et la détermination de l'ensemble des productrices et producteurs d'œufs d'incubation à se prendre en main. Ce dynamisme et tout ce bagage d'expérience nous appuieront pour affronter les défis futurs de notre organisation.





Mot.du , ministre de l'Agriculture

Le plan conjoint, une collaboration bénéfique pour le secteur bioalimentaire

Chers producteurs et chères productrices d'œufs Le comité de liaison avec les couvoiriers, mis en d'incubation du Québec. Le comité de liaison avec les couvoiriers, mis en place il v a un peu plus de dix ans. vous permet

Il y a maintenant un peu plus de 40 ans, vous avez choisi de vous doter d'un plan conjoint. Vous vous êtes ainsi donné collectivement des outils pour planifier la production afin de répondre aux besoins des éleveurs de poulets et des producteurs d'œufs de consommation du Québec.

Au fil des ans, vous avez aussi su maintenir des relations privilégiées avec vos partenaires naturels que sont les couvoiriers. Ces derniers occupent même deux postes dans votre conseil d'administration à

> titre de producteurs-couvoiriers, une initiative qui vous a assurément permis des échanges constructifs et une collaboration enviable.

Le comité de liaison avec les couvoiriers, mis en place il y a un peu plus de dix ans, vous permet aussi d'aborder conjointement les enjeux et les défis auxquels vous faites face. Avec vos partenaires, vous avez su faire preuve de résilience et d'adaptation, particulièrement lors de la pandémie, qui a durement affecté votre secteur de production. C'est tout à votre honneur!

En phase avec la Politique bioalimentaire 2018-2025 — Alimenter notre monde, cette mise en commun des efforts de chacun est également un formidable levier qui contribue à mener le Québec vers une plus grande autonomie alimentaire et à développer un secteur bioalimentaire prospère et durable.

Je vous encourage à poursuivre ce modèle de coopération qui profite à votre secteur et qui représente un facteur de succès pour les prochaines années.

AndréLamontagne,

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Mot du président des POIC

J'aimerais féliciter les producteurs d'œufs d'incubation québécois passés présents et futurs pour les nombreuses réalisations des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec au cours de leurs 40 années d'existence. La création des POIQ il y a 40 ans a jeté les bases de l'office national et de la gestion nationale de l'offre d'œufs d'incubation de poulets à chair. Depuis, vos représentantes et vos représentants auprès de l'office national défendent toujours résolument le maintien d'un système canadien vigoureux et cohésif pour la gestion de l'offre des œufs d'incubation de poulets à chair.

Notre industrie a connu une autre année imprévisible en 2021 avec la COVID-19 qui a continué de causer de l'incertitude sur le marché du poulet et ailleurs. Les vagues successives de restrictions sanitaires allégées, puis resserrées en raison de la propagation du virus et de l'introduction de nouveaux variants ont compliqué la tâche de faire des prévisions pour le marché du poulet et pourraient causer des réductions de dernière heure aux allocations de poulet déjà établies. Les dernières années ont posé des défis sans précédent à ma connaissance dans notre industrie, et certainement

En 2021, les producteurs d'œufs d'incubation du Québec et à vrai dire de tout le Canada ont continué de gérer leurs troupeaux pour produire d'excellents résultats. Nous devons mettre en place la capacité nécessaire pour tirer parti de la reprise et de la croissance attendues de la consommation de poulet au Canada et pour relever le défi des pénuries de produits importés qui perdurent.

impossibles à prévoir.



Les POIC sont heureux du lancement en 2021 d'un programme d'investissement à la ferme qui vise à atténuer les répercussions des concessions commerciales accordées dans notre secteur. Échelonné sur 10 ans, ce programme offre de contingent. Les projets peuvent aussi être rébeaucoup plus de souplesse que les programmes les aliments produits au Canada. fédéraux typiques. Cet important programme contingent tarifaire qui entrera un jour au Canada. aux POIQ pour leur 40° anniversaire! En 40 ans, notre secteur a connu beaucoup de changements, de défis et de possibilités pour Brian Bilkes, Président les producteurs d'œufs d'incubation. Sur cette Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

période, les POIC ont élaboré et mis en œuvre des programmes à la ferme auditables pour les soins aux animaux et la salubrité des aliments, et les pratiques et techniques de production auxquelles nous avons accès en tant que produc-88,6 millions de dollars aux producteurs d'œufs teurs ont évolué rapidement. Nous avons aussi d'incubation, et j'exhorte tous nos producteurs à fait face à de nombreuses menaces à la gestion s'y inscrire et à en faire bon usage. Contrairement de l'offre, et d'autres voies d'accès à notre secà d'autres programmes de financement, il met en teur ont été accordées dans les négociations réserve pour chaque producteur admissible un commerciales. Mais en bout de ligne, nous contimontant de financement proportionnel à sa part nuons de démontrer la force de notre système de production durable. En fait, tous les sondages troactifs dans une certaine mesure, ce qui offre montrent que la population soutient fermement

permet à notre industrie de se préparer pour le Au nom de nous tous à l'office national, bravo

Les producteurs d'œufs d'incubation peuvent être fiers

Le secteur des œufs d'incubation est des aliments d'ici de grande qualité et à unique et se distingue par son apparte- des prix raisonnables, tout en assurant nance à plusieurs grandes familles.

En tant que membre à part entière de nous rappelle à quel point cette décila grande famille avicole, le secteur des œufs d'incubation est un pilier sur lequel reposent le présent et l'ave-fendue avec toute l'énergie disponible. nir de plusieurs autres productions, elles-mêmes assurées par des milliers de producteurs agricoles au pays. Le dicton Tout chemin commence par un premier pas décrit merveilleusement la réalité de cette production et la place qu'elle occupe dans l'écosys- dards de santé et bien-être animal, de tème avicole.

aussi partie de la grande famille des de 20 millions d'œufs d'incubation productions sous gestion de l'offre. de pondeuse d'œufs sont produits Les producteurs, les gouvernements chaque année, à la très grande satisfacet les citoyens du pays ont pris la dé-tion des partenaires de l'industrie et des

des revenus équitables à ses artisans. Chaque nouvelle entente commerciale sion est précieuse au regard de la sécurité alimentaire du pays et doit être dé-

Les producteurs d'œufs d'incubation font également partie de la grande famille agricole du Québec et participent pleinement à la production d'aliments de qualité, selon les plus hauts stansalubrité et de protection de l'environnement. Plus de 200 millions d'œufs Le secteur des œufs d'incubation fait d'incubation de poulet à chair et plus cision historique de garantir l'accès à consommateurs de chez nous.





Les valeurs promulguées par les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec, à l'image de ses membres, occupent quant à elles une place de choix dans la grande famille de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Intégrité et transparence, équité et respect, concertation et collaboration, crédibilité et professionnalisme, responsabilité sociale : ces valeurs s'harmonisent parfaitement avec l'engagement syndical et sociétal que privilégie l'UPA. En participant pleinement aux grands débats agricoles de l'heure, aux nombreux consensus entre les régions et les productions, aux grandes orientations de l'agriculture québécoise ainsi qu'aux grandes réalisations de l'organisation, les producteurs d'œufs d'incubation répondent toujours « présents ».

En raison de leur contribution soutenue à l'action collective, à la mise en marché ordonnée et à l'autonomie alimentaire du Québec, les producteurs d'œufs d'incubation peuvent être fiers de célébrer le quarantième anniversaire de leur plan conjoint. Au nom de l'UPA, de ses instances et de l'ensemble des agriculteurs du Québec, je les félicite et leur souhaite une bonne continuité.

Martin Caron. Président général L'Union des producteurs agricoles

Mot du président de LCQ

À titre de partenaire, nous tenons à féliciter Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) pour le 40° anniversaire de leur organisation.

Depuis les années quatre-vingt, les POIQ ont déployé leur savoir-faire et leur expertise dans le domaine des œufs d'incubation et ont continué à travailler conjointement avec leur partenaire à l'essor du secteur.

Il ne fait nul doute que nous avons en commun de nombreux défis qui seront plus surmontables puisque nous avons la chance de travailler ensemble.

Les Couvoiriers du Québec ont à cœur le développement d'une filière forte et la collaboration de nos deux groupes servira de levier à la réussite de notre industrie.

Félicitations pour ces 40 belles années.

Denis Caron, président Les Couvoiriers du Québec inc.





ot de la rectrice nérale d

Chers lecteurs et lectrices,

J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à découvrir ou à revivre, dans ce cahier anniversaire, les 40 ans d'histoire du Syndicat spécialisé des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, comme nous le désignions à ses débuts. À travers des témoignages, des données historiques, des dossiers marquants et des photos, vous suivrez l'évolution d'une organisation qui, de toute évidence, a su maintenir et défendre des valeurs d'intégrité, de collaboration et de responsabilité sociale tout au cours de son évolution. Tout en progressant dans un encadrement stable, le syndicat a répondu aux besoins et aux nouvelles exigences de son milieu, notamment en matière d'environnement, Ce cahier rend donc hommage à ces femmes et à bien-être animal. Ceux et celles qui ont soutenu d'œufs d'incubation du Québec. ces principes et travaillé à l'avancement de ces dossiers, soit les membres, les élus et les em- Marie-Éve Bourdeau, directrice générale ployés, l'ont fait avec professionnalisme et brio. Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec



de maintien de la gestion de l'offre, de qualité ces hommes inspirants qui ont contribué, chacun des œufs, de coordination de la chaîne d'appro- à leur façon, à l'« éclosion » et au déploiement de visionnement, de biosécurité, de salubrité et de ce que nous appelons aujourd'hui, les Producteurs

Liste des présidents



Sylvain Mailhot 1981 → 1985



Jocelyn Sarasin 1985 → 1992 1994 → 1995



Martine Mercier 1992 → 1993 1998 → 2002



Danielle Landreville 1993 → 1994



Normand Teasdale 1995 → 1998



Gyslain Loyer 2002 → 2021





Quelques souvenirs au fil du temps...



→ années 1930



→ années 1940



→ années 1950



→ années 1950



→ années 1980



→ années 2000



→ années 2010



Martine Mercier

Venant d'une longue lignée de productrices et expérience m'a mené à assumer le de producteurs, mon parcours m'a naturellement poste de 2e et 1re vice-présidente à amené à devenir, en 1978, actionnaire de la Ferme l'Union des producteurs agricoles. Mercier & Allard Inc., entreprise agricole d'œufs J'ai également participé au conseil d'incubation. Cependant, en plus de mon implication dans cette exploitation, je désirais m'engager dans le monde syndical. Mais, j'avais beaucoup à apprendre.

En 1981, lorsque j'ai été élue pour la première fois comme membre du conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ), je n'avais aucune idée dans quoi je m'embarquais. Ce fût le début d'un grand apprentissage qui ne s'acquiert pas à l'école. Ma seule connaissance du syndicalisme agricole était l'implication de mon père, qui a d'ailleurs été un bon mentor dans mes périodes de doutes. C'est donc mon approche proactive, ma persévérance et mon sens critique, et éventuellement mon expérience, qui m'ont conduit à occuper diverses fonctions au sein, notamment, d'organisations agricoles.

Entre 1981 et 2001, j'ai occupé différents postes au Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec : administratrice, membre du comité de production, déléguée à l'office nationale et POIQ a été ma grande école, merci! présidente de l'organisation durant 4 ans. Ensuite, de 1996 à 2001, on m'a nommée présidente des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. Cette (1992 à 1993 et 1998 à 2002)

exécutif de la Fédération Canadienne de l'agriculture en 2000 et 2001 et contribué à la rédaction de rapports de comités de déontologie à la Fédération des producteurs de bovins du Québec et au sein de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Ces années d'implication et de travail d'équipe m'ont défini comme personne. J'y ai appris à trouver des solutions simples au profit des productrices et des producteurs. Ces expériences m'ont fait découvrir qu'une victoire n'est pas la fin, plutôt le début d'un nouveau défi. Les connaissances acquises aux POIQ m'ont fait avancer vers mon rôle de vice-présidente à l'UPA, qui constituait principalement à soutenir l'ensemble des productrices et producteurs afin de trouver des outils adaptés à leurs productions respectives en toute équité.

L'éthique, l'authenticité et le respect de mes valeurs sont des aptitudes qui me servent tous les jours dans mes responsabilités. Mon passage aux

Martine Mercier, ancienne présidente





Pierre Belleau

Quarante ans d'histoire, un parcours réussi avec grande distinction!

Après quatre ans à la retraite, j'ai le plaisir de refaire surface à l'occasion du 40° anniversaire du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec.

Ayant œuvré pendant 33 ans à la direction générale de l'organisation des productrices et des producteurs d'œufs d'incubation québécois, aujourd'hui les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ), il serait trop long de relater en détails toutes ces années. Je me limiterai donc à revoir quelques évènements qui, à mon avis, ont marqué le cheminement du plan conjoint, de l'organisation et celui de ses membres.

Dans la deuxième moitié des années 80, la création de l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, aujourd'hui les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), et l'entrée en vigueur du contrôle des importations pour les œufs d'incubation et les poussins de poulet à chair ont été un tour de force. En effet, ces deux réalisations sont survenues dans un contexte où le vent du libéralisme économique soufflait fort. Il faut se rappeler que l'on était à l'époque des négociations du libre-échange avec nos voisins américains. Le travail acharné des représentants du Québec auprès des instances gouvernementales fédérale et provinciale a été sans conteste le facteur déterminant de cette réussite. L'Union des producteurs agricoles avait par ailleurs bien saisi l'importance de cette démarche des productrices et producteurs d'œufs d'incubation pour le renforcement de la gestion de l'offre comme modèle de mise en marché dans le secteur avicole. Son appui dans ces deux démarches a d'ailleurs été très précieux.

Toujours sur la scène nationale, différents règlements et diverses mesures ont par la suite été élaborés. Leur mise en place a favorisé un fonctionnement efficace de la politique nationale de contingentement de la production des œufs d'incubation et a donné la souplesse nécessaire pour répondre aux aléas de la production et aux fluctuations souvent imprévisibles du marché du poulet. La location interprovinciale de contingent, mécanisme grandement inspiré de celui déjà existant au Québec, a procuré au cadre réglementaire national la flexibilité requise. Malgré les nombreuses modifications apportées au fil des ans à la formule de partage des contingents de production entre les provinces, l'entente survenue entre le Québec et l'Ontario pour refléter l'évolution et l'approvisionnement du marché de l'est ontarien a mis en lumière le besoin d'en revoir certains paramètres. Une démarche laborieuse qui doit certainement encore faire l'objet de discussion aujourd'hui!

Sur la scène provinciale, parallèlement aux activités de développement et de mise en œuvre de la politique nationale de contingentement, le renouvellement des conventions avec les couvoiriers québécois s'est avéré une étape importante pour le fonctionnement du système de mise en marché provincial et pour le renforcement des liens avec les intervenants du secteur. De nouveaux mécanismes de détermination des quantités d'œufs devant être produits et commercialisés ont alors été appliqués. Ils sont restés, à peu de chose près, les mêmes depuis. Dans la foulée de ces ajustements, de nouvelles modalités de négociation des prix ont été instaurées. Elles aussi, après quelques ajustements de parcours, sont demeurées en vigueur.

Découlant du cadre réglementaire national, l'adaptation du contingentement provincial a été inévitable. Il a alors fallu harmoniser les politiques nationale et provinciale en réduisant la période de contingentement de 64 à 52 semaines. Pour faciliter cette transition, il a été nécessaire d'accompagner les productrices et producteurs opérant selon un cycle de production de 64 semaines. Un programme de conversion de leur mode de production a alors été adopté. Ces derniers, qui faisaient l'élevage des oiseaux et la production des œufs dans le même bâtiment, allaient devoir opter pour un mode de production prévoyant des poulaillers spécifiques pour chacune de ces deux activités. Pour eux, le règlement comportait l'octroi de quantités de contingent supplémentaires nécessaires à ce nouveau mode de fonctionnement. Ce changement structurel a favorisé l'uniformisation du mode de production afin d'en faciliter la planification. Il a aussi permis l'utilisation optimale des infrastructures, assurant ainsi une meilleure efficacité économique.



tion et l'organisation de sa mise en marché étant bien structurés, les préoccupations désormais liées à l'évolution d'un secteur dynamique ont mené au développement de deux programmes de relève. Comment favoriser l'entrée de la relève dans la production étant donné, entre autres obstacles, le coût des contingents. Ainsi, le Programme d'aide à la relève favorise l'arrivée de nouvelles ressources humaines au sein des entreprises déjà existantes. Les mécanismes à cet effet sont de deux ordres. D'abord, un appui financier est offert aux candidates et candidats par le biais d'une suspension du versement des contributions en vigueur. Ensuite, une plus En rétrospective, des accomplissements majeurs grande souplesse quant à l'application de certaines mesures réglementaires permet une intégration plus facile au sein des entreprises qui les accueillent. De plus, le Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs permet la naissance de nouvelles unités de production par le biais de prêts de contingent. Pour faire en sorte que ces nouvelles entreprises puissent se développer et demeurer viables, elles ont droit à la croissance de leur production selon l'évolution du marché, tout comme les détentrices et les détenteurs de contingents. La mise en place de ces deux programmes novateurs a été un succès. Ils sont certes un facteur déterminant pour la pérennité de la gestion de l'offre dans le secteur des Pierre Belleau, ancien directeur général des POIQ œufs d'incubation.

Le contrôle de la production des œufs d'incuba- Le retrait progressif des gouvernements dans le suivi de la salubrité des aliments et les préoccupations grandissantes des consommateurs pour la qualité et les modes de production des aliments qu'ils consomment ont incité les POIC à développer deux programmes nationaux pour réagir à ce nouveau contexte. L'implantation au Québec du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI) et, ultérieurement, du Programme de soins des animaux (PSA) a constitué une avancée significative. Ces initiatives ont nécessité des investissements importants et des adaptations réglementaires indispensables à leur mise en œuvre.

> par et pour les productrices et producteurs d'œufs d'incubation ont été accomplis tout au cours de ces quarante dernières années. Un parcours parfois difficile, mais le dynamisme des acteurs du secteur a toujours permis de relever les nombreux défis qui se sont présentés. La clairvoyance et le leadership des dirigeants des POIQ ont été au cœur de ces nombreuses réalisations. Des enjeux, il y en aura d'autres, mais nul doute qu'ensemble, les membres sauront y faire face avec brio. Longue vie aux productrices et producteurs d'œufs d'incubation du Québec, à leur organisation professionnelle ainsi qu'au plan conjoint!

(1985-2018)

La relève

Témoignages de certains bénéficiaires du Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP)

Valérie Jutras et Roger Naegeli

9221-6142 Québec inc.

Le fait d'obtenir ce prêt de contingent (édition 2008) nous a permis de diversifier notre entreprise, de préparer une assise solide pour notre relève, d'élargir nos champs de compétences et de faire la découverte d'une production certes exigeante, mais aussi valorisante et gratifiante. Merci au POIQ de croire en la relève!





Jessica Bérubé et Bruno Viens

Ferme Viagrico

Le prêt de contingent (édition 2019) nous a permis En tant que nouvelle bénéficiaire du prêt de de faire évoluer notre entreprise et de la diversifier. contingent (édition 2021) du PENP, je me sens Cela donnera la chance à nos enfants, s'ils le dé-vraiment privilégiée d'avoir l'opportunité de sirent, de reprendre une entreprise viable oeuvrant faire maintenant partie des POIQ. Le prêt de dans divers secteurs de l'agriculture. Monter un contingent me donne l'occasion de réaliser un projet comme celui-ci est une réussite personnelle rêve mais aussi de diversifier mon entreprise et professionnelle incroyable. Nous sommes très afin d'en assurer la pérennité en continuant de contents d'avoir obtenu ce prêt de contingent pour transmettre ma passion du métier à ma relève. la production d'œufs d'incubation.

Caroline Wolfe

Les Poules Du Rang inc.





Évolution du logo des **POIO**



1988 → 2015



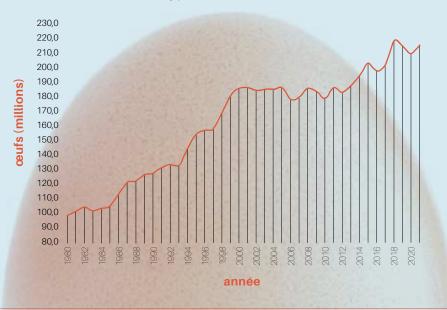
2006



2016

Production québécoise

Œufs d'incubation type chair



Production québécoise

Œufs d'incubation type ponte

